# 2.3.1. • Diagnostic Déchets



## Objectif des missions

Etablissement du diagnostic déchets des bâtiments avant démolition TOTALE ou PARTIELLE.

## Capacités du postulant à la qualification /certification OPQTECC et livrables correspondants contrôlés par l’instructeur /examinateur

Nombre de dossiers d’études : 2

**Livrables**: Pièces à fournir dans les dossiers.

Les compétences doivent être identifiables par l’instructeur dans chacun des 2 dossiers présentés.

**Contrats** signés (qualification) ou attestation d’employeur (certification) relatifs aux 2 dossiers présentés en cours ou achevés depuis moins de 6 ans.

## Cadre à compléter

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| NOM du postulant : ……………………………………… | Date de la demande : ……… | **2.3.1** |
| CAPACITES  DOMAINES A COUVRIR | Cocher dans les colonnes les pièces fournies pour chaque projet présenté (livrables) | Observations  et validation  OPQTECC |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| • Diagnostic Déchets | Dossier1 | **Dossier 2** | **Dossier 3** | Obligatoire sur  2 dossiers |
| **Pré-requis :**  Disposer au minimum d’un référent « Diagnostic Déchets » au sein de l’entreprise répondant aux critères ci-après :   * Bac + 2 et 5 ans d’expérience dans le Bâtiment (Etudes au minimum) * Attestation de l’employeur + CV du professionnel (référent), * Formation « Diagnostic Déchets » d’au moins une journée (attestations de formation à transmettre).   Nota : Lors du renouvellement quadriennal toutes ces pièces pré-requises sont à transmettre en cas de changement de référent.   * **Qualification 3.1 : Quantitatif ou Métré TOUT CORPS D’ETAT**   *Nota : Ces mêmes critères sont exigés à titre personnel dans le cas d’une certification*  **Missions à justifier dans au moins 2 dossiers d’études :**   * Établissement d’un rapport d’analyse de tous les documents techniques et administratifs disponibles du projet, * Établissement de l’inventaire détaillé, quantifié et localisé des matériaux, produits de construction et équipements, * Plan et fiches de repérage sur site de l’inventaire exhaustif AVEC inspection systématique in-situ des matériaux et matériel, * Tableau de conversion métrés – quantitatifs – types de déchets correspondant avec connaissances de déchets, * Indication sur les possibilités de réemploi sur site des matériaux de démolition avec estimation de la nature et la quantité de matériaux qui peuvent être réutilisé sur site, y compris classement par catégories de déchets : dangereux, non dangereux, inertes, * Établissement de la liste indicative des filières de collectes, regroupement, tri, valorisation et élimination des déchets. |  |  |  |  |